

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderisson Inc.	Numéro de permis 2003363	Date d'inspection Le 10 décembre 2024	
Nom de l'établissement Le centre préscolaire la gardérison inc.		Numéro de téléphone (506) 859-4010	
Adresse 705 chemin Melanson Dieppe NB E1A 7N8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Le titulaire de permis doit afficher dans un endroit bien en vue dans l'établissement à l'égard duquel le permis a été délivré les documents suivants : a) le permis; b) un rapport fourni en application de l'article 23; c) un arrêté pris en vertu de l'article 28; d) un permis conditionnel délivré en vertu de l'article 29.	21(a) – (d)	13 déc. 2024	10 déc. 2024
Commentaires : Le dernier rapport d'inspection de surveillance ainsi que le dernier rapport de renouvellement n'étaient pas affiché. La lacune est maintenant conforme.			
28(1) L'exploitant d'un établissement agréé ne peut modifier la superficie prévue pour fournir des services ni faire un ajout à un bâtiment ou à un établissement ni modifier ceux-ci en tout ou en partie que si le ministre a approuvé les changements par écrit.	28(1)	13 déc. 2024	10 déc. 2024
Commentaires : Dans la cours extérieur à droite, l'espace a été réduit dans qu'une demande de changement a été envoyé à la mentore en assurance de la qualité. La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			
Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice observe les jeux libres à l'intérieur et à l'extérieur, des activités dirigés (lecture d'un livre et collorimage sous le thème de Noël), le lavage des mains\toilette, le diner et la sieste\dodo. Le ratio est conforme au moment de l'inspection. La planification est affiché bien en vue et la documentation est affiché bien en vue. L'intérieur de la garderie est décoré avec des sapins de Noël un peut partout dans la garderie, des guillantes de Noël, des photos avec le Père-Noel et des lumières suspendues.			

original signé par
Paula Morin

Le 10 décembre 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Maurine Faiherbes

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 décembre 2024

Date